moi une copie de mon certificat médical, car vous pourrez y changer quelque chose. »

Mᵉ Parmentier présente la défense d'Emile Vandermoere, qui est poursuivi pour coups et blessures ainsi que pour ivresse. Son client a jadis été deux fois condamné, en 1877 et en 1878. Il attrape 25 francs d'amende pour les coups, 5 francs d'amende pour l'ivresse.

UN ACTE DE MAUVAIS GRÉ. — Samedi matin, M. Parent, piqueur à Annappes, s'apercevait que pendant la nuit on avait coupé en morceaux avec un couteau bien aiguisé la courroie de sa batteuse, placée dans la propriété de M. Desruelles, adjoint au maire. Il ne pouvait soupçonner que deux de ses employés, et encore un seul, J.-B. Adam, 53 ans, journalier, tout nouvellement embauché, avait-il un couteau assez fort pour commettre cette mauvaise action. L'enquête fit découvrir que Adam s'était rendu coupable d'un autre méfait : il avait coupé et volé les manches de gilets de ses camarades. Adam est poursuivi pour le vol de ces manches de gilets ainsi que pour la dégradation d'objets servant au travail. Ce fait de la courroie n'a pas paru au Tribunal suffisamment établi, il l'a acquitté de ce chef ; mais pour le vol, il l'a condamné à 15 jours de prison.

CURIEUSE AFFAIRE. — Louis Depoortere est prévenu d'avoir frappé une cabaretière de Tourcoing, la femme Duchatel. Il avait prétendu pour sa défense que cette femme lui avait pris son argent ; l'enquête a établi la fausseté de cette accusation ; quelques instants avant, devant témoins, il avait jeté à terre son porte-monnaie, parce qu'il était vide. Trois jours de prison à Louis Depoorter.

UNE AGRESSION. — Dimanche matin, vers onze heures et demie du matin, un sieur Frédéric Vanmarck, tisserand, rue des Fossés, 17, à Roubaix, a reçu des coups de couteau dans sa maison, dans des conditions vraiment étranges. Trois individus sont arrivés chez lui et se sont jetés sur lui ; il a même reçu à la tête un violent coup de couteau. Le coup aurait été porté par Gaston Vincent, 50 ans, journalier, rue Magenta, 7, parce qu'il accuse son adversaire de lui avoir volé sa chienne. L'affaire est assez mystérieuse et le Tribunal a renvoyé à huitaine la continuation des débats pour l'audition de nouveaux témoins.

LES VOLS. — Il y a quelques jours, un jeune homme de 18 ans, pénétrait dans une épicerie de la rue de la Vigne, à Roubaix, chez M. Marissal, et y dérobait un saucisson. Ce voleur est un nommé Georges Pottier, 18 ans, apprêteur, demeurant à Croix, rue de la Makellerie, qui en outre a dérobé une balladeuse au préjudice de M. Armand Bekaert, marchand, rue des Guinguettes. Cet Arthur Pottier est un repris de justice qui, cette fois, encourt 1 mois de prison.

ADROITE COQUINE. — Rosa Storms, veuve Perrin, ménagère, demeurant à Roubaix, Grande-Rue, avait engagé le jeune Paquet, son voisin, un gamin de 14 ans, à voler ses parents. L'enfant lui apporta ainsi, dans le début de janvier, pas mal d'objets qu'elle alla engager au Mont-de-Piété. L'enfant n'était pas sage, il avait même un moment quitté le toit paternel : il partit ainsi dans la nuit avec des ustensiles de ménage, douze cuillères à café, des rideaux, un couvre-lit, etc. Rosa Storms s'est bien gardée de remettre tout l'argent qu'elle a reçu au Mont-de-Piété à l'enfant ; elle le conserva et fila en Belgique d'où elle ne revient pas pour répondre des faits qui lui sont reprochés. Dans son pays d'origine, elle a déjà encouru une dizaine de condamnations, notamment à deux ans de prison pour vol qualifié. Il lui est, cette fois, infligé en France huit mois de prison par défaut.

LES MENDIANTS. — Eugène Courtin, 54 ans, mendie au lieu de travailler. « Il ne peut pas travailler parce qu'il a des cors aux pieds. » D'ailleurs « il ne mendie pas, il salue le monde qui passe et il a le droit de saluer comme il l'entend. » Tel n'a pas été l'avis du Tribunal qui, pour cet excès de politesse, lui inflige 3 jours de prison.

— Ferdinand Degand, 51 ans, journalier, a été arrêté à Croix, le 16 mars, pour mendicité ; il avait dans son sac une vingtaine de morceaux de pain. 3 jours de prison également.

— Arthur Desurmont, 36 ans, de Tourcoing, est un alcoolique et un épileptique invétéré, qui a déjà encouru les plus nombreuses condamnations pour mendicité et ivresse. En voici une nouvelle à 10 jours de prison.

— 24 heures avec sursis à Edouard Huysmans, de Wattrelos, pour vagabondage.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du 19 mars

Président : M. DE RENTY, juge de paix

Ministère public : M. LECOMTE, commissaire de police

L'IVRESSE. — Par défaut, 5 fr. d'amende à Delsalle Désiré ; pour récidive, 5 fr. et 1 jour de prison à François Emile ; Delie Léontine, Ghesquière Henri, 2 fr. ; Marcq Désiré, 3 fr. ; Ponteville François, 1 fr. ; Dutrieux Alfred, 2 fr. ; Wyon Aimé, 5 fr. — Pour ivresse et tapage injurieux, 2 fr. et 5 fr. à Leclercq Victor, et deux amendes de 5 fr. à Deyghers Edouard. — Pour ivresse, tapage injurieux et violences, Quivy François, deux amendes de 5 fr. et 3 journées de travail.

VIOLENCES. — Pour violences réciproques, Rollens Vincent, Moens Clément et Despegh Modeste, 3 jours de travail ; Gauwyck Edmond est mis hors de cause. — Pour violences légères, Bitermann Georges, Lejeune Martin, Dubois Antoine, 3 jours de travail. — Grosse Léontine qui a corrigé un peu trop brutalement sa fille est condamnée à 1 jour de travail.

AFFAIRES DIVERSES. — Le Tribunal a rendu son jugement dans l'affaire Briet. Il renvoie M. Briet des fins de la poursuite en ce qui concerne la contravention relative à l'écoulement des eaux ménagères, le condamne à 5 fr. d'amende pour la contravention résultant du mode d'écoulement des dites eaux et ordonne qu'un branchement à l'aqueduc sera fait par la ville de Roubaix aux frais de M. Briet.

Pour écoulement d'eaux ménagères sur la voie publique, M. Huyghe Florimond est condamné à 2 fr. — Vanmarck Hector, pour défaut d'inscription sur le registre de logeurs, 1 fr., et Vandevelde Camille, 3 fr. par défaut, même motif. — Demarcq Jean et Bruneel Emile, commissionnaires sans autorisation, 5 fr. d'amende ; Sinnaeve Georges, Vanseveren Henri, Beck Louis, Fleurbaix Emile, et Herbaux Germain, cabaretiers qui ont oublié l'heure de la retraite, 2 fr. d'amende chacun. — Le Tribunal relaxe des fins de la poursuite, Verplancke Sidonie et Bascourt Lucie qui n'avaient pas de registre de logeurs, estimant que le fait d'héberger une personne ayant ses moyens d'existence, sans faire profession de logeur, ne pouvait amener de contravention pour défaut d'inscription sur le livre et pour absence de ce registre. — 2 fr. à Coupez Henri pour allure trop rapide de son cheval. — 2 fr. à J.-B. Meurisse et 1 fr. à Declercq Félix pour avoir attelé deux voitures l'une à la suite de l'autre. — 5 fr. à Ponteville Clémence pour mauvaise tenue de son cabaret ; 1 fr. à Turpin Emile et à Vanckemputt Jules pour avoir circulé en vélo sur le trottoir. — 2 fr. à Herbaux Germain pour avoir laissé écouler des vidanges sur la voie publique. — 1 fr. à M. Seilban pour abandon de voiture sur la voie publique.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE TOURCOING

Audience du 19 mars 1903

L'audience est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. MERCHIER, juge de paix. — M. VILAIN, commissaire central, occupant le siège du ministère public. — Huissier-audiencier, M. LEPOIVRE.

La Fonderie du Fresnoy est condamnée à 15 amendes de 5 fr. pour infraction à la loi du 2 novembre 1892 et deux autres pour infraction à la loi de 1898.

IVRESSE. — Le Tribunal condamne à 1 jour d'emprisonnement et 5 fr. d'amende, Georges Desreumaux, Vanrikhem et Adolphine Allard. Plusieurs autres condamnations à 3 fr. d'amende pour ivresse sont encore prononcées.

VIOLENCES. — Oscar Carrette, qui a porté plusieurs coups de tête (pour s'amuser a-t-il dit), à Vandecastel, s'entend infliger 3 jours de prison. — Meulebrouck et Joye, se sont battus pour une question de pigeons : trois journées de travail au premier et une au second.

LE MARDI-GRAS, Henri Herrinck, sortant brusquement de l'estaminet Flament, rue Nationale, s'est jeté sur un jeune homme de 15 ans, Armand Petit, et sans provocation l'a mordu à la joue. Le Tribunal lui octroie 1 jour de prison. — Il est encore infligé quelques amendes pour violences légères.

PENDANT UNE GRÈVE. — A la grève d'Halluin, Julie Plouvier a traité de « fainéants » ses deux frères qui se rendaient au travail, sous prétexte qu'elle avait été injuriée par tout le monde à cause d'eux. Elle est condamnée à 2 francs d'amende.

EMBARRAS DE LA VOIE PUBLIQUE. — Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Eloi, de Marcq, qui avait laissé stationner devant sa porte une voiture pour effectuer un chargement. Or, plusieurs autres personnes avaient commis la même contravention et il ne leur a rien été dit, le fait est prouvé. M. le juge de paix renvoie le prévenu des fins de la plainte ajoutant qu'il est à souhaiter que la justice soit appliquée avec tact afin de ne pas faire soupçonner que celle-ci soit mise au service de certaines influences. M. Eloi voulant encore parler, M. le juge de paix déclare qu'il rend la justice de la façon la plus large possible et afin que l'on sache qu'il n'est pas d'influence qui puisse agir sur l'esprit du juge.

— Le Tribunal inflige 5 fr. d'amende à M. Liévin C... pour défaut de bascule et plusieurs autres condamnations à l'amende pour contraventions diverses. Dix-sept affaires ont été remises. L'audience a pris fin à 11 h. 1/4.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE QUESNOY-SUR-DEULE

Audience du 19 mars 1903

Présidence de M. MERLEVÈDE, juge de paix. — Greffier, M. DHALLUIN. — Ministère public, M. ROBERT, commissaire de police.

Tous les prévenus ont été aujourd'hui condamnés à 1 fr. d'amende et aux dépens ; la contrainte par corps est fixée à 2 jours s'il y a lieu de l'exercer. Voici les causes de ces condamnations uniformes :

DIVAGATION DES CHIENS. — Jérémie Martin, domestique au service de M. C. L., cultivateur à Deûlémont, et Joséphine Meurillon, de Lompret, pour s'être promenés accompagnés de chiens non munis de collier.

INFRACTION A LA LOI DES CABARETS. — Louis Duthoit, Louis Ducrocquet, Désiré Quénié, Lamblin, Arsène Leclercq, Charles Froment, et Oscar Devos, tous domiciliés à Pérenchies.

EMBARRAS DE LA VOIE PUBLIQUE. — J.-B. Braisne, de Roncq, qui a abandonné sa voiture sur le territoire de Wervicq, et Blicq, de Frelinghien, pour abandon de matériaux.

IVRESSE PUBLIQUE. — Arthur Planquelle, de Comines (Belgique), trouvé en état d'ivresse par le garde Leclercq, de Comines (France). — Edmond Nolf, qui est inculpé d'avoir servi à boire à des hommes ivres, devra comparaître à une prochaine audience pour supplément d'enquête. En effet, le prévenu affirme le contraire.

L'audience a duré une demi-heure à peine.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 1ʳᵉ RÉGION

Séance du 19 mars

Présidence de M. le lieutenant-colonel PEUILLARD, chef de la 1ʳᵉ légion de gendarmerie. — Ministère public : M. le commandant LETERTRE, commissaire du Gouvernement.

Renoncourt Henri, réserviste (cl. 1891), recrutement de Valenciennes. Insoumission : 1 mois de prison. Défenseur : Mᵉ Decaudin.

Motuelle Arthur, 2ᵉ canonnier servant du 27ᵉ d'artillerie. Désertion à l'intérieur en temps de paix : 1 mois de prison. Défenseur : Mᵉ Decaudin.

Lhérondelle Gaston, soldat de 2ᵉ classe de la 1ʳᵉ section des commis et ouvriers militaires d'administration. Désertion à l'intérieur en temps de paix : acquitté. Défenseur : Mᵉ Marchant.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

L'exercice musical du 22 mars à Roubaix

Roubaix, le 19 mars 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Votre numéro de ce jour, nous annonce pour dimanche prochain un exercice musical par les élèves du Conservatoire dans la salle des fêtes de la Mairie.

Permettez à un amateur de musique de demander pourquoi ces séances intéressantes n'ont pas lieu à l'Hippodrome. La salle des fêtes de la Mairie est beaucoup trop petite pour contenir les personnes qui aiment à assister à ces réunions et je pense bien faire en signalant la chose à qui de droit. La location d'une salle n'est rien pour le budget d'une ville quand il est possible de satisfaire les habitants.

Dans l'espoir que mon appel sera entendu, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Un amateur de musique.

Écho des élections municipales complémentaires à Flers-Breucq

Flers-Breucq, 19 mars 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Ayant appris par plusieurs personnes que j'étais accusé d'avoir apposé une affiche représentant M. Lepers, placardée sur le mur de l'école des garçons, je proteste énergiquement. Je donnerai 20 francs à quiconque pourra prouver que je me suis approché de l'école des garçons, depuis le jeudi 12 avril, à neuf heures du soir, au dimanche 15 avril, à deux heures et demie, heure où je devais distribuer des bulletins.

Dans l'espoir que vous ferez droit à ma demande pour écarter tout doute à mon égard, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes civilités.

PROUVOST JULES,
membre du groupe « La Revanche des Travailleurs ».

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

H. L. A. R. — Lavez-vous les dents régulièrement matin et soir ; soignez-vous l'estomac. —— *Georges.* — Lavez-lez avec de l'eau fraîche. —— *P. D.* — Il n'est pas mort. —— *Un Tourquennois qui aime sa patrie.* — 1° A défendre les intérêts des ouvriers ; 2° Les Indépendants ; 3° Elle sert de lieu de réunion aux divers syndicats ouvriers. —— *Jules M. C., à Menin.* — 1° Toujours leur laisser le fond du trottoir ou, à défaut, marcher à la gauche des deux ; 2° Charmé de faire votre connaissance ; 3° Pour avoir le livre que vous désirez, écrivez à la Librairie du *Journal de Roubaix.* —— *René à Flers.* — 1° Flers, Fives, Lille, Lomme, Wez-Macquart, Chapelle-d'Armentières, Armentières, Nieppe, Steenwerck, Bailleul, prendre à gauche avant d'entrer dans la ville, Meteren, Flêtre, Caestre, Steenwoorde, Winnezeele, Herzeele, West-Cappel, Bambecque, Maison-Blanche, Teteghem, Dunkerque, 85 kilomètres ; 2° Flers, Lezennes, Ronchin, Vendeville, Seclin, Phalempin, 18 kilomètres.

LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE
LA CONFIANCE
Rue Ma Campagne, ROUBAIX

Compte aujourd'hui **1395** adhérents effectifs, soit **107** de plus qu'au 1ᵉʳ janvier dernier.

L'inventaire accuse à fin décembre 1902, pour la bière 1ʳᵉ qualité : **8 fr. 58 de remise** à la rondelle.

La remise sur les vins, liqueurs et spiritueux est de **30 fr. 20 pour cent,** non compris le dividende de **12 fr. 80** par action ni l'intérêt à **5 %** ; de sorte que l'actionnaire qui a acheté pour **100 fr.** de marchandises, touche **44 fr. 25**.

La bière de **1ʳᵉ qualité** ne revient qu'à **19 fr. 82** la rondelle, octroi de 2 fr. 40 compris ; il faut être réellement ennemi de ses intérêts pour ne pas profiter de ces avantages.

Les actions émises à **25 fr.** valent aujourd'hui **225 f.** et monteront encore, étant donnée l'**augmentation** constante du nombre des actionnaires, d'où **réduction** considérable des frais généraux.

On peut devenir actionnaire en versant 25 francs, le reste se payant avec les bénéfices réalisés dans l'année.

On devient sociétaire par la possession d'une action de travail coûtant 20 francs. 24045

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Prochainement, à l'*Hippodrome-Théâtre*, Polin, le « troubade » si populaire, donnera deux auditions, en matinée et en soirée.

WASQUEHAL. — Un grand concert vocal et instrumental, organisé par l'harmonie municipale *La Jeune France*, au profit des pauvres, avec le gracieux concours de plusieurs artistes distingués, aura lieu le dimanche 29 mars 1903, dans une des salles de l'école des garçons. Voici le programme de cette fête :

PREMIÈRE PARTIE : 1° Allegro Militaire (X...), par l'Harmonie ; — 2° *Loin du Pays*, ouverture (Bouillon, par l'Harmonie ; — 3° *Hérodiade*, pour ténor, par M. Louis Beuque ; — 4° *Pluie d'Or*, air varié pour clarinette (Bouillon), par M. H. Delerue, âgé de 13 ans ; — 5° Chansonnette comique, par M. G. Petit ; — 6° *Lucie de Lamermoor*, duo, par MM. Louis Beuque et Georges Ardès ; — 7° Air varié pour saxophone, par M. Lebrun ; — 8° *Les Deux Réservistes*, comédie en un acte. ——

DEUXIÈME PARTIE : 1° *La Reine des Vagues*, fantaisie (Blégu), par l'Harmonie ; — 2° *Reine de Saba*, pour ténor, par M. Louis Beuque ; — 3° Air varié pour saxophone, par M. Lebrun ; — 4° Chansonnette comique, par M. G. Petit ; — 5° *Tribu de Zamora*, par M. G. Ardès ; — 6° *Le Tourbillon*, air varié pour clarinette (Bouillon), par M. H. Delerue, âgé de 13 ans ; 7° *A la Chambrée*, comédie en un acte. —— Prix des places : Premières, 1 franc ; secondes, 0.50 centimes. On peut se procurer des cartes à l'avance chez M. Lejeune-Mulliez et à l'école des garçons.

LILLE. — *Société de Musique de Lille.* — Dimanche 5 avril, à trois heures un quart précises (ouverture des portes à deux heures et demie), cinquième concert avec le concours de M. Laffitte, de l'Opéra ; Mme Auguez de Montalant, Mlle Vicq, Mlle Melno, Mme Gay, M. Daraux, M. Challet, des Concerts Colonne et Lamoureux. Voici le programme :

1° Prélude de *Lohengrin* (Wagner) ; — 2° Scènes de *Faust* (Schumann) ; 3ᵉ partie (Faust ressuscité) ; soprano-solo : Mme Auguez de Montalant ; deux pénitentes : Mlles Vicq et Melno ; *Mater Gloriosa* : Mme Gay ; *Pater Extaticus* : M. Laffitte ; *Pater Seraphicus* : M. Daraux ; *Pater Profundus* : M. Challet ; Chœur d'anges ; chœur de bienheureux ; — 3° *Airs anciens*, harmonisés pour chœur « a Capella » (F.-A. Gevaert) ; — 4° *Duo-Nocturne de Beatrice et Benedict* (Berlioz), Mme Auguez de Montalant, Mme Gay ; — 5° *XIIᵉ Psaume de David* (Liszt), paraphrase pour ténor solo, chœur et orchestre, M. Laffitte et les chœurs. — Orchestre et chœurs : 300 exécutants, sous la direction de M. Maurice Maquet.

On trouve des billets en location, à Lille, chez MM. E. Français et Cie, 109, boulevard de la Liberté (où le plan de la salle est déposé), et chez les principaux marchands de musique. On en trouve également à Roubaix, chez MM. Jubé, 16, rue de la Gare, et Marcelli, rue du Bois, et à Tourcoing, chez M. Coupleux, 3, rue Carnot. Les guichets seront ouverts à l'Hippodrome le jour du concert. — Nota : Le concert sera terminé à cinq heures un quart. — Prix des places pour ce concert : Chaises ou stalles (numérotées), 10 fr. ; premières (numérotées), 7 fr. ; secondes (numérotées), 5 fr. ; secondes, 2 fr. 50 ; troisièmes, 1 franc.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction : Louis Couvreur

Bureau à 6 h. DIMANCHE 22 MARS 1903 Rid. à 6 h. ½

Pour la clôture définitive de la saison 1902-1903 et pour les adieux de la troupe

MOITIE PRIX A TOUTES LES PLACES

LES PAUVRES DE PARIS

grand drame en six actes et sept tableaux dont 1 prologue

Le spectacle sera terminé par une première à Roubaix, et par autorisation spéciale :

LES SURPRISES DU MARIAGE

vaudeville en trois actes 26065

THEATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Direction A. BOURDETTE. — *Représentation du vendredi 20 mars.* — Bureau à 6 h. 30 ; rideau à 7 heures. — Soirée de gala au bénéfice de M. A. Goét, première chanteuse : *Musotte*, comédie en trois actes, de Guy de Maupassant ; Intermède ; *Les Fêtards*, opérette en trois actes et quatre tableaux, musique de V. Roger.

NORD

TROUVE MORT DANS UN TRAIN A VALENCIENNES. — Jeudi matin, vers cinq heures un quart, à la gare de Prouvy-Thiant, des ouvriers, en montant dans le train ouvrier allant de Busignies à Valenciennes, virent, dans un des compartiments, un employé de chemin de fer étendu sur le plancher. Pensant que cet homme dormait, ils le secouèrent, mais ils s'aperçurent alors que le malheureux ne respirait plus. A l'arrêt suivant, à la Tourelle, le chef de train fut prévenu et reconnut le malheureux employé : c'était un nommé Emile Haillot, âgé de 41 ans, surveillant de nuit sur la voie ferrée, habitant au faubourg de Paris. M. Haillot était marié et père de famille.

NOMINATIONS JUDICIAIRES. — Sont nommés : Procureur de la République à Avignon, M. de Bousquet de Florian, procureur de la République à Douai ; — Procureur de la République à Douai, M. Achard, procureur de la République à Avignon.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. Moreau, curé à Saint-Benin, est nommé curé de Douchy, en remplacement de M. Delrue, démissionnaire pour raison de santé.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Voici les votes des députés du Nord sur le passage à la discussion des articles ou projet de loi relatif aux demandes en autorisation formées par les congrégations enseignantes, repoussé par 300 voix contre 257.

Ont voté *pour* le passage à la discussion : MM. Barrois, Bonte, Cardon, Cochin, Dansette, Delaune, Grousseau, Guillain, l'abbé Lemire, Montalembert, Eugène Motte, Plichon.

Ont voté *contre* les congrégations : MM. Bersez, Debève, Debiève, Défontaine, Delory, Dron, Eliez Evrard, Lepez, Lozé, Pasqual, Selle.

Galeries Lilloises : Epicerie Confiserie.

PAS-DE-CALAIS

UN ACCIDENT A LA GARE DE SAINT-OMER. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un train de marchandises venait de manœuvrer en face du dépôt des machines de Saint-Omer et se disposait à partir. Le signal du départ était donné, lorsque, par suite d'une erreur, ce train fut dirigé sur une voie de garage terminée par un buttoir, le dernier du dépôt des machines.

Le train tout entier eût été infailliblement précipité dans le fossé qui est situé à cet endroit, s'il ne s'était trouvé, entre le buttoir, deux wagons sur lesquels vint se heurter la machine du train de marchandises.

Le choc fut terrible. Les deux wagons furent complètement brisés, et la machine fut sérieusement endommagée.

LA DISPARITION D'UN GARÇON DE RECETTES A ARRAS. — Nous avons dit que des personnes se prétendant bien informées avaient signalé l'arrivée à Paris du garçon de recettes Thobois, le lendemain de sa disparition. Nos renseignements particuliers nous permettent de confirmer ce dire et nous ajouterons même que, jusqu'à ces derniers jours, Thobois habitait le quartier de Belleville, à Paris.

Il a même eu l'audace de se présenter plusieurs fois, et dans la même journée, dans un bureau des postes, avenue Parmentier, pour y prendre des mandats-postes qu'il a adressés en province et y réclamer une lettre chargée, envoyée à son nom.

CHEMIN DE FER DU NORD. — A l'occasion des fêtes de Pâques, la Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en distribution, les 8, 9, 10 et 11 avril, avec retour jusqu'aux 14, 15, 16 et 17, des billets d'excursion de 2ᵉ et 3ᵉ classes, valables sept jours, y compris celui du départ et celui d'arrivée, à destination de Londres, et au départ de Valenciennes, Douai, Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Armentières, Hazebrouck, Saint-Omer, Boulogne, Calais.

LE SIROP DEPRATERE

est le remède du jour pour guérir : rhumes, toux, bronchites, influenza, maux de gorge, extinction de la voix, asthme, phtisie, etc.

Suivant les sommités médicales, de tous les remèdes contre la toux, le Sirop Depratère est certainement le plus efficace, parce qu'il guérit en quelques heures sans réaction nuisible, vu qu'il agit par absorption et par inhalation sans fatiguer l'estomac.

Prix : 2 francs dans toutes les pharmacies. En vente à : Mouscron, Maes ; Courtrai, Hulpiau ; Comines, Van Windekens ; Warneton, Vandermarlière et partout. 23075

BELGIQUE

LA CHAMBRE. — *Séance du 19 mars.* — LE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — M. Vandervelde continue son discours. Il insinue que ce ne sont pas des exceptions parmi les employés de l'Etat indépendant, ceux qui se sont conduits avec cruauté vis-à-vis des noirs, mais que c'est le plus grand nombre.

Passant à la question du chemin de fer chinois, il dit que le Roi est fort engagé dans cette affaire ; de là la complaisance du gouvernement et de la Banque ; de là l'introduction dans le Conseil de la Caisse d'épargne de trois membres complaisants pour infirmer le vote de MM. de Lantsheere et Bauer. L'orateur parle de la soumission de plus en plus complète des ministres aux volontés du Roi. Il rappelle plusieurs faits pour appuyer son argumentation. Il rend hommage à la haute intelligence du souverain, mais il constate des aspirations à un gouvernement personnel. Il fait une allusion trop transparente à sa conduite privée et à ses agissements de famille.

M. le Président engage l'orateur à ne pas violer le règlement.

M. Vandervelde termine en exprimant l'espoir de voir le droit triompher, balayant le gouvernement qui est trop complaisant vis-à-vis du souverain. (Applaudissements socialistes.)

M. Demblon soulève un fait personnel dont on ne voit pas la liaison avec le débat actuel de la Chambre. Le président l'invite au calme.

M. Demblon, furieux. — Je suis calme, moi ; j'ai ma conscience en repos ; je n'ai pas de sang sur les mains, moi. (Bruit.)

M. le Président. — Mon indulgence pour M. Demblon est peut-être excessive, mais il y a des raisons spéciales pour cela. (Longue hilarité.)

M. Demblon. — C'est une lâcheté. (Rires.)

M. le Président. — Je continue à user de la même indulgence pour les mêmes motifs. (Longue hilarité.)

M. Demblon. — Chacal !

La voix du député socialiste s'étrangle et il s'affaisse sur son banc. (Long accès d'hilarité.)

M. de Favereau élague d'abord du débat les incidents relatifs au livre qui vient d'être publié à Londres. Pour ce qui regarde l'intervention personnelle du Roi, elle est aussi légitime que n'importe quelle autre.

M. Anseele. — 41 millions qu'il va gagner, c'est légitime cela ?

M. de Favereau. — Les conventions ont été faites correctement. MM. de Lantsheere et Bauer ont estimé que les valeurs chinoises étaient de premier ordre.

L'orateur met M. Vandervelde au défi d'apporter la preuve de ses dires.

M. de Smet de Naeyer se défend énergiquement de tout reproche de servilité. Il réfute les accusations de M. Vandervelde. Il est appuyé par M. Béthune, qui fait l'éloge de la législation congolaise et de l'administration de l'Etat indépendant.

M. Béthune continuera demain. La séance est levée à 4 heures 45.

L'AFFAIRE HUTT. — Jeudi, est venu devant la 5ᵉ Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles, l'appel du jugement du Tribunal de commerce de Tournai qui avait prononcé la mise en faillite des frères Hutt. A la barre se trouvaient pour les appelants Mes Alexandre Braun, Descressonnières et Paul-Emile Janson. Les créanciers, à la requête de la faillite avaient été déclarée, étaient représentés par Mes Monville et Lecourt.

M. Paul-Emile Janson a demandé à la Cour de mettre le jugement dont appel à néant pour les motifs que les juges consulaires tournaisiens n'étaient pas compétents pour prononcer la faillite des frères Hutt. La question qui se pose n'est pas de savoir si les appelants doivent être mis en faillite, mais si le Tribunal de commerce de Tournai avait qualité pour déclarer cette faillite, ainsi qu'il l'a fait pour De Cooman.

Nous ferons connaître l'arrêt qui interviendra sur cette affaire.

L'ENQUÊTE SUR LA PETITE BOURGEOISIE A MALINES. — La Commission instituée par le Gouvernement pour faire une enquête sur la situation de la petite bourgeoisie s'est réunie hier, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hoch, conseiller communal à Anvers.

Une série de témoins ont défilé devant elle. Les griefs articulés portent, en général, contre la société coopérative dont font partie les employés des chemins de fer et autres administrations publiques. On se plaint de la concurrence faite par les ouvriers de l'arsenal, qui, après leurs heures à l'arsenal, travaillent à bas prix pour l'industrie privée.

On se plaint également de l'abus des concordats préventifs de la faillite, du retard apporté à l'amélioration du régime de la Dyle dont les inondations sont périodiques ; des résistances que la banque et les bureaux des postes opposent à la reprise des monnaies détériorées et l'on voudrait que le Gouvernement les fit rentrer ; des retards apportés à l'encaissement des quittances, le négociant doit attendre jusqu'à dix jours, ce qui est préjudiciable au commerce.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL DEVANT LA COMMISSION SPECIALE. — La Commission spéciale de la Chambre qui a reçu mission d'examiner à nouveau les innombrables amendements proposés au projet de loi sur la réparation des accidents du travail, a tenu sa première séance hier. Elle a confirmé l'honorable M. Van Cleemputte dans les fonctions de rapporteur, et elle a procédé ensuite à un classement préliminaire des amendements.

Une nouvelle réunion aura lieu mercredi prochain, à dix heures du matin.

GAND

LE CINQUANTENAIRE DU *BIEN PUBLIC*. — Notre excellent confrère gantois le *Bien Public* se prépare à célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Les catholiques gantois ont décidé que cet événement trop rare ne passerait pas inaperçu dans les fastes de l'histoire de la presse catholique belge. Aussi le bureau de l'Association catholique et constitutionnelle de l'arrondissement de Gand et le Conseil d'administration du Cercle catholique ont-ils institué un Comité chargé d'organiser la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation du *Bien Public*.

Une messe solennelle d'actions de grâces sera célébrée en la cathédrale de Saint-Bavon le dimanche 26 avril, à onze heures. Elle sera suivie d'un banquet qui aura lieu, à 1 heure, en la grande salle du *Cercle catholique*.

DETOURNEMENT DE 200.000 FRANCS. — La Cour d'appel de Gand a prononcé mercredi son jugement dans l'affaire à charge de Firmin De Smet, administrateur-receveur, Jeanne Lecharlier, et Maurice Sibille, directeurs de cirque. Il s'agissait de détournement et recel, d'une somme d'environ 200.000 francs au détriment de la succession de Kerchove.

La Cour a confirmé les peines prononcées par le premier juge. De Smet est condamné à six ans de prison ; Jeanne Lecharlier et Maurice Sibille chacun à quatre ans. Pour le premier et troisième prévenus, la contrainte par corps est fixée à six mois.

KOEKELBERG

Cambrioleurs surpris par une ronde de police. — Terrible bagarre. — Un malfaiteur tué. — Depuis plusieurs nuits, une bande de voleurs terrorisait la commune de Koekelberg. Des rondes de police avaient été organisées pour rassurer les habitants. Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures, les agents ont surpris les cambrioleurs devant l'estaminet du *Pavillon*, tenu par les époux Dierickx, avenue de Jette. Ils étaient cinq. Au moment où les trois premiers pénétraient dans la maison, les deux agents s'avancèrent. Une terrible bagarre eut lieu. L'agent Lambert fut grièvement blessé de coups de couteau ; il se défendit en déchargeant son revolver et tua net un des escarpes. Pendant ce temps, le compagnon de Lambert se rendait maître de son adversaire. Ce que voyant, les autres s'enfuirent. Le prisonnier a déclaré se nommer Bernard Van Brabandt, âgé de 21 ans, demeurant à St-Josse-Ten-Noode. Son complice qui a été tué s'appelle Pierre Schotsch, 19 ans. C'était un dangereux repris de justice. Le Parquet a été mis au courant de cette dramatique affaire.

SYSSEELE

ACTE DE BANDITISME. — Les fils de M. Tampsin, cultivateur et échevin à Sysseele, avaient résolu de découvrir les voleurs qui depuis quelques semaines faisaient des incursions dans la ferme de leur père. La nuit dernière, cachés dans la grange, ils furent réveillés par un bruit provenant d'une porte fracturée. Ils s'armèrent chacun d'une fourche et en un instant furent près de la porte. Au même moment, celle-ci fut ouverte violemment et trois individus armés chacun d'un fusil et munis d'une lanterne sourde, firent irruption sans la grange.

Les jeunes cultivateurs voulurent se jeter sur les voleurs, mais ils durent se laisser tomber par terre pour ne pas essuyer les coups de feu tirés par les bandits. Après un corps à corps, ceux-ci abandonnèrent la partie. Les fils Tampsin n'ont pas été blessés. Ils ont pu reconnaître l'un des voleurs, un certain V..., qui a été arrêté ce matin.

MAISON DE 1ᵉʳ ORDRE
Brunschwig et Fils
CHEMISIERS
Se rend à domicile sur demande
LILLE — 66, Rue Nationale — LILLE
24728

Si vous êtes atteint d'une **MALADIE SECRÈTE** adressez-vous **Pharmacie Henri Couvreur** 32, rue Neuve à Roubaix, vous y trouverez le **remède infaillible** du DOCTEUR RICORD, qui vous guérira radicalement au bout de 3 ou 4 jours, **un seul flacon suffit.** — Exigez toujours mon nom sur l'étiquette. **Prix 3 francs.** 20748

BULLETIN COMMERCIAL

du jeudi 19 mars 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing Précéd.	Jour	Anvers Précéd.	Jour	LAINES brutes LE HAVRE Préc.	Jour
Mars.....1903	5.05 ./.	5.07 1/2	4.95 ./.	4.95 ./.	148...	147.50
Avril	5.07 1/2	5.07 1/2	4.95 ./.	4.95 ./.	148...	147.50
Mai	5.05 ./.	5.05 ./.	4.95 ./.	4.93 ./.	149...	148.50
Juin	5.05 ./.	5.05 ./.	4.92 1/2	4.92 1/2	150...	149.50
Juillet	5.07 1/2	5.07 1/2	4.92 1/2	4.92 1/2	150.50	150...
Août	5.07 1/2	5.07 1/2	4.92 1/2	4.92 1/2	151.50	151...
Septembre	5.07 1/2	5.07 1/2	4.92 1/2	4.92 1/2	152...	151.50
Octobre	5.07 1/2	5.07 1/2	4.92 1/2	4.92 1/2	152.50	152...
Novembre	5.07 1/2	5.07 1/2	4.92 1/2	4.92 1/2	153.50	152...
Décembre	5.07 1/2	5.06 ./.	4.92 1/2	4.92 1/2	153...	152.50
Janvier..1904	5.07 1/2	5.07 1/2	4.92 1/2	4.92 1/2	153...	152.50
Février	5.07 1/2	5.07 1/2	4.92 1/2	4.92 1/2	154...	153.50

ROUBAIX-TOURCOING, 19 mars. — On a traité : 40.000 kil., dont détail suit :

Le matin : Sur septembre, 5.000 kil. à 5.05 ; octobre, 5.000 à 5.05 ; novembre, 5.000 à 5.05. Total : 20.000 kil.

Le soir : Sur septembre, 10.000 kil. à 5.075 ; octobre, 10.000 à 5.075. — Total : 20.000 kil. — Ensemble : 40.000 kil.

LE HAVRE, 19 mars. — (*Par dépêche*). — Le marché est calme. — Ventes nulle.

ANVERS, 19 mars (*Par dépêche*). — On a traité : 140.000 kil. Le marché est soutenu.

En disponible : On a vendu 24 balles Plata.

COTONS

LE HAVRE, 19 mars. — (*Par dépêche*). — Ouverture. — Le marché est calme. — Ventes : 2,550 balles. — On cote : Mars, 63,62 ; avril, 63,50 ; mai, 63,37 ; juin, 63,12 ; juillet, 62,75 ; août, 62,50 ; septembre, 62,00 ; octobre, 58,87 ; novembre, 56,00 ; décembre, 55,50 ; janvier, 55,25 ; février, 55,00.

En disponible. — On a vendu : 105 balles Oomra à 52,50 ; Fully middling à 66,25. — Bourse fermée à midi. — Hausse 1/8.

NEW-YORK, 19 mars. — (*Par dépêche*). — Ouverture soutenue. — Mars hausse de 1 point ; mai hausse de 3 points ; juillet hausse de 3 points.

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 19 mars. — Bœufs : vendus, 1.269 ; 1re qual., 1.46 ; 2e, 1,28 ; 3e, 1.14. — Vaches : vendues, 415 ; 1re qual., 1.44 ; 2e, 1.24 ; 3e, 1.04. — Taureaux : vendus, 103 ; 1re qual., 1.24 ; 2e, 1.14 ; 3e, 1.02. — Veaux : vendus, 1.061 ; 1re qual., 2.10 ; 2e, 2.00 ; 3e, 1.80. — Moutons : vendus, 10.500 ; 1re qual., 2.20 ; 2e, 2.10 ; 3e, 1.90. — Porcs gras : vendus, 4.821 ; 1re qual., 1.25 ; 2e, 1.22 ; 3e, 1.20. — Porcs maigres : 1re qual., 1.40 ; 2e, 1.38 ; 3e, 1.34.

ARRAS, 19 mars. — *Marché aux porcs et veaux gras.* — 82 porcs ont été vendus de 1.00 à 1.05 le kilo vivant ; 62 veaux se sont vendus de 1.05 à 1.25 le kilo vivant.

QUESNOY-SUR-DEULE, 19 mars. — Beurre pur, 1re qualité, le kilo, 3.10 à 3.30 ; œufs frais, les 25, 2.00 à 2.20.

PECQ, 19 mars. — Beurre, 2.60 à 3.00 le kilo ; œufs, 1.65 à 1.80 les 26 ; poireaux, 0.10 la botte ; jeunes porcs, 22.00 à 30.00 la pièce.

AUDENARDE, 19 mars. — Pommes de terre, les 100 kilos, 9.00 ; beurre, le kilo, 2.80 ; œufs, les 25, 1.63 ; pourceaux, 32.50 ; lapins, 3.75 ; jambons, 1.60.

BULLETINS FINANCIERS

du jeudi 19 mars 1903

PARIS, 19 mars.

Ce matin le Trois cote 99.52 et 99.47. L'Extérieure varie de 91.77 à 91.80. Le désaccord se prolonge entre M. Villaverde et ses collègues au sujet des crédits nouveaux que ceux-ci réclament.

Les fonds turcs sont bien tenus, la série D reste à 30.35. Une certaine faiblesse se manifeste dans le groupe des fonds sud-américains ; les fonds argentins et les fonds brésiliens sont offerts. C'est cependant dans l'Uruguay que l'insurrection dont on s'inquiète vient d'éclater, mais la position de place des valeurs d'Etat américaines est très chargée, et le moindre incident, même s'il se produit à grande distance de Buenos-Ayres et de Rio, peut avoir une répercussion sur la tenue des valeurs de tout le groupe. Les établissements de crédit et les chemins fournissent très peu aux transactions.

BRUXELLES, 19 mars.

Quoique les derniers renseignements arrivés de Montevideo permettent de croire que l'insurrection ne prendra pas un caractère aussi grave qu'on l'avait cru d'abord, la bourse de Londres n'en reste pas moins mal influencée et notre marché s'en ressent.

L'Extérieure est lourde de 90 15/16 à 90 11/16 sur le bruit qu'une crise ministérielle ne saurait être évitée.

Le Change à Madrid monte à 34 ; la Saragosse recule à 343 1/2 et le Nord d'Espagne à 227. Le Brésil se traite de 79 à 78 7/8. Les valeurs ottomanes montrent de la résistance. Turc C. 32.22, Turc D. 29.90, Banque Ottomane 611 1/2. Une nouvelle hausse du cuivre permet au Rio de se maintenir à 1336.

Les valeurs de traction sont dès le début violemment offertes : le Métropolitain s'affaisse à 630 1/2 et reste à 633 ; la Parisienne cote en clôture 203 après 200 1/4.

Au Comptant les dispositions restent fort bonnes, en fonds de l'Etat, en lots de Villes et surtout en valeurs sidérurgiques et charbonnières. Les cours des valeurs du zinc se relèvent. Les valeurs coloniales sont très peu actives ; l'ordinaire Haut-Congo s'échange à 1005 et l'ordinaire Katanga à 1036.50.

Les valeurs étrangères sont en général bien tenues.

Carrosserie A. DISPA
Voitures de luxe et de commerce
MARECHALERIE & CHARRONNAGE
pour Camions, Calandres, Tombereaux, etc.
ROUBAIX, 90, rue Daubenton, 90, ROUBAIX
11945

Si vos bronches...

Si vos bronches sifflent, si vous êtes gêné de la respiration, si vous expectorez peu et avec effort, ou beaucoup, au point de voir vos forces s'épuiser, si vous avez des points de côté, si votre poitrine est irritée, si vous avez des sueurs nocturnes, si vous crachez du sang, si vous maigrissez et dépérissez, prenez du Vin Toni Pectoral, remède qui calme la toux, fait disparaître l'oppression, rend des forces et guérit en quelques semaines la bronchite la plus enracinée. Le flacon, 3 fr. 50. *Dépôts* : Courtrai, Hulpiau ; Warneton, Vandermalière ; Ypres, Libosse ; Mouscron, Fonder ; Tournai, Brame ; Comines, Van Wyndekens, et toutes pharmacies. 20053

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

COURSES A AUTEUIL

du jeudi, 19 mars (Par dépêche)

Malgré un programme très maigre et la concurrence des cavalcades de la Mi-Carême, qui constituent toujours un spectacle très goûté des Parisiens, il y avait foule sur l'hippodrome d'Auteuil. Voici les résultats :

Prix du Pré-Catelan (steeple-chase, à vendre aux enchères publiques, 3.000 fr., 3.500 m.) : 1er, Master Jones (W. Wright), pesage 61.00, placé 37.50, pelouse 33.00, placé 16.50 ; 2e, Conquête (Boucher), pes. 29.50, pel. 12.50.

Prix Persano (course de haies, 4.000 fr., 3.100 m.) : 1er, Point du Jour (Collier), pesage 18.50, placé 11.50, pelouse 10.50, placé 5.50 ; 2e, Khasnadar (F. Hall), pes. 12.50, pel. 5.50.

Prix du Point-du-Jour (steeple-chase, 1re série, 15.000 francs, 5.000 m.) : 1er, Violon II (Ellisson), pesage 16.50, pelouse 8.60.

Prix Black-Rose (steeple-chase, 4ᵉ série, 5.000 francs, 3.500 m.) : 1er, Tolbiac (M. Urbain-David), pesage 38.50, placé 15.00, pelouse 18.50, placé 7.50 ; 2e, Dangu (Ch. Bariller), pes. 14.50, pel. 7.00.

Prix du Chêne-Capitaine (steeple-chase, 4.000 francs, 3.500 m.) : 1er, Spa III (H. Holt), pesage 17.00, pelouse 8.00.

Prix Chimère (course de haies, handicap, 4.000 francs, 3.100 m.) : 1er, Rose de Bengale (E. Pantall), pesage 170.00, placé 42.00, pelouse 68.00, placé 19.50 ; 2e, Le Havre (Ch. Bariller), pes. 22.00, pel. 10.00 ; 3e, Tatiana (R. Ronan), pes. 43.50, pel. 20.50.

AUJOURD'HUI, vendredi, 20 mars, courses à Maisons-Laffitte.

CYCLISME

LA COURSE PARIS-ANVERS. — Par suite du mauvais état de la route primitivement désignée entre Berchem et Audenarde, l'itinéraire sera modifié dans cette partie pour la course du lundi de Pâques, et passera par Kerkhove et Beven. Voici donc les principaux points du parcours : Roubaix-Courtrai (20 kilomètres) ; Tieghem (40 kilomètres) ; Kerckhove (45 kilomètres) ; Audenarde (53 k.) ; Alost (90 k.) ; Termonde (110 k.) ; Willebroeck (130 kil.) ; Anvers (150 kil.). Rappelons que les engagements pour la course Roubaix-Anvers sont reçus jusqu'au 31 mars, au Vélodrome de Zurenborg, à Anvers. Le nombre des engagements pour les deux catégories atteindrait à ce jour une centaine.

LA MI-CARÊME A BUFFALO. — Paris, 19 mars. — (*Par dépêche.*) — La réunion organisée cet après-midi au Vélodrome Buffalo a été très intéressante. Voici les résultats :

Poule d'essai (10 kilomètres avec entraîneurs) : Troisième journée : Première manche : 1er, Bouhours ; 2e, Gougoltz ; temps, 9 m. 21 s. 4/5 ; — Deuxième manche : 1er, Hall ; 2e, Michaël, arrêté ; temps, 9 m. 3/5 ; — Troisième manche : 1er, Contenet ; 2e, Bouhours ; temps, 8 m. 49 s. 3/5 ; — Quatrième manche : 1er, Michaël ; 2e, Contenet, arrêté par suite de crevaison d'un pneu ; temps, 8 m. 25 s. 3/5 ; — Classement total de la *Poule d'essai* : 1ers, Contenet et Bouhours, *dead-heat* ; 3es, Michaël et Hall, *dead-heat* ; 5e, Gougoltz ; 6e, Dussot. —— *Internationale scratch* : Première série : 1er, Mayer ; 2e, Bourotte ; 3e, Eros ; — Deuxième série : 1er, Heller ; 2e, Piard ; 3e, Andersen ; — Troisième série : 1er, Ellegaard ; 2e, Cornet ; 3e, Mathieu ; — Finale : 1er, Ellegaard ; 2e, Heller ; 3e, Mayer. —— *Course de 10 kilomètres sans entraîneurs* : 1er, Bourotte ; 2e, Mathieu ; 3e, Gentil. —— *Course de tandems* : 1ers, Heller-Mayer ; 2es, Bourotte-Piard ; 3es, Guignard-Millo ; Ellegaard-Andersen ont eu un pneu crevé.